

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 23 (1986)
Heft: 835

Rubrik: Protection de l'environnement

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Ca bouge outre-Sarine

(*réd.*) On ne le répétera jamais assez : pour ce qui est de la conscience écologique, les Alémaniques ont une longueur d'avance sur les Romands. Question de discipline, de mentalité, de culture ... peu importe après tout. La défense de l'environnement sera le combat politique décisif de cette fin de siècle et les exemples à suivre dans ce domaine nous viennent bien souvent d'outre-Sarine. A Bâle et à Zurich, les pouvoirs publics prennent des décisions courageuses, bientôt relayés par les citoyens. Transports publics, distribution du courant, compostage des déchets, trois domaines vitaux, trois solutions originales qui devraient faire réfléchir nos édiles romands.

BALE SE MET AU VERT

(*jd*) Lorsque la région bâloise a introduit un abonnement "écologique" à prix réduit pour le réseau des transports publics, les remarques malveillantes n'ont pas manqué, particulièrement en Suisse romande : action démagogique vouée à l'échec, mode passagère, mesure inadéquate pour modifier les habitudes de déplacement. C'était il y a plus de deux ans. Zurich a suivi et, au moment où l'expérience débute à Lausanne - Genève l'annonce pour le début de l'an prochain - les Bâlois disposent déjà d'un premier bilan, largement positif.

Alors qu'en 1983 on enregistre un recul du nombre de passagers par rapport à l'année précédente (-5,2 %), la période qui va du 1er mars 84 (introduction de l'abonnement vert) au 31 décembre 85 se caractérise par une progression de 21,6 %. Entre mars 1984 et mars 1986, le nombre des abonnements vendus passe de 50'184 à 92'781. Qu'en est-il de l'évolution du trafic motorisé privé ? Si en 1984 on constate encore une augmentation des passages entre les deux Bâle (+2,5 %, le taux le plus faible depuis 1980), en 1985 les déplacements baissent de 2,6 %.

Coût de l'opération : si l'on compare les résultats de 1983 avec une estimation des coûts en 1985 dans l'hypothèse où l'abonnement vert n'aurait pas été introduit, on constate que Bâle-Ville aurait dû éponger une perte de 21,9 millions l'an passé. Or

le déficit effectif se monte à 13,3 millions ; une différence de 8,6 millions et donc un découvert de 1 million si l'on sait que le canton subventionne les abonnements verts à raison de 9,6 millions. Mais comme ce dernier retrouve 3,7 millions par la diminution des déductions fiscales autorisées pour les frais de déplacement, l'opération abonnement vert se solde au total par une diminution des dépenses publiques de 2,7 millions. A Bâle-campagne par contre, la charge supplémentaire se monte à 1,6 million, une somme modeste en regard des résultats obtenus.

Bref, une mesure bénéfique pour les comptes des entreprises de transports publics, pour ceux des collectivités de la région, sans parler du bénéfice non-chiffrable de la réduction de la charge sur l'environnement et du nombre d'accidents.

Mais les villes romandes ne doivent pas se bercer d'illusions : le prix du transport n'est pas le seul élément qui détermine le comportement des usagers ; la qualité du réseau - densité et rapidité notamment - contribue pour une large part au succès des transports publics. Et là, les villes romandes ont encore beaucoup à faire.

ZURICH : LES SI ENCOURAGENT LES ECONOMIES

L'Exécutif de la ville de Zurich vient de préciser le mandat de l'entreprise électrique municipale. Jusqu'alors

cette dernière n'avait qu'une mission : approvisionner la métropole en électricité. Dorénavant elle accomplira cette tâche en cherchant les moyens de ralentir la croissance de la demande, au pire, et en développant de nouvelles techniques de production et d'utilisation économe de courant. Le chauffage électrique ne sera installé que dans les cas où une autre solution se révèle impossible.

A l'avenir, l'entreprise électrique zurichoise reprendra les surplus des producteurs privés au tarif ménage. On espère ainsi encourager l'installation de systèmes chaleur-force.

D'autre part, la ville a mandaté deux entreprises pour étudier les mesures à prendre en vue de favoriser les économies et d'assurer l'approvisionnement en électricité.

L'opération est le résultat des réflexions de la municipalité à la suite de la catastrophe de Tchernobyl. On attend maintenant la réaction des autorités lausannoises et genevoises dont les Services industriels sont des actionnaires d'Electricité Ouest-Suisse, une société qui continue de promouvoir le projet nucléaire de Verbois.

QUAND TOUTE UNE VILLE SE MET A COMPOSTER

Le compostage est en passe de faire un tabac sur les bords de la Limmat. En 18 mois, 75 installations de compostage ont été créées par des groupes d'habitants, et le mouvement s'accélère : selon l'adjoint au Service municipal des parcs et promenades, Manfred Racine, chaque jour voit naître deux à trois nouvelles installations ; à tel point que le service vient de lancer un bulletin d'information régulier pour les composteurs. A mi octobre un "tour cycliste du compostage" permettra de faire la visite des composts de la ville, histoire de populariser cette pratique. Lorsque Manfred Racine affirmait il y a quelques mois que le compostage était une activité non seulement écologique mais aussi conviviale, il s'était attiré rires et sarcasmes.